

ACCEPTÉ*



RÉSIDUS ALIMENTAIRES

(crus, cuits ou périmés)

- Fruits et légumes
- Viandes, volailles et os
- Poissons, fruits de mer
- Oeufs et coquilles
- Écales de noix et noyaux de fruits
- Produits laitiers
- Graisse animale et végétale
- Pâtes, pain, céréales, riz
- Gâteaux, biscuits, bonbons
- Tartinade, confiture, condiments
- Café, filtres à café et sachets de thé
- Aliments frits ou en sauce

RÉSIDUS VERTS

- Fleurs et plantes
- Résidus de désherbage

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

- Papier journal
- Sacs en papier
- Boîtes de pizza, de pâtisserie
- Essuie-tout
- Serviettes de table



REFUSÉ*

- Matières recyclables
- Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage
- Couches, tampons et serviettes hygiéniques
- Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
- Cartons de lait et de jus
- Vêtements
- Mousse de sècheuse et poussière
- Produits de jardinage et engrais
- Résidus domestiques dangereux
- Produits ménagers et savon
- Produits pharmaceutiques
- Cendres, même refroidies

SACS

TOUS les sacs en plastique sont **REFUSÉS** même les sacs biodégradables et compostables

- Arbustes et branches
- Feuilles d'automne
- Gazon coupé
- Sciure et copeaux de bois
- Terreau d'empotage, terre ou sable
- Résidus d'agriculture commerciale

* Listes non exhaustives

UNE QUESTION SUR LE TRI DES MATIÈRES ACCEPTÉES?

418 856-2628 • 1 888 856-5552 • info@co-eco.org



www.collectequicarbure.com



Société d'économie mixte
d'énergie renouvelable
de la région de Rivière-du-Loup



LA COLLECTE DES BACS BRUNS

arrive chez vous!

Une collecte
QUI CARBURE!

GUIDE PRATIQUE



www.collectequicarbure.com



Vos matières organiques seront transformées en biocarburant et en amendement agricole à l'usine de biométhanisation de la Société d'économie mixte d'énergie renouvelable de la région de Rivière-du-Loup (SÉMER).

POURQUOI CETTE COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES?

- Diminuer le volume de déchets enfouis
- Réduire les gaz à effet de serre
- Produire de l'énergie
- Enrichir et fertiliser les sols



SAVIEZ-VOUS QUE...

Les matières organiques représentent près de la moitié du poids des déchets domestiques.



COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Si vous pratiquez le compostage domestique, il est recommandé de poursuivre cette bonne habitude. Cependant, avec la nouvelle collecte des matières organiques, vous pouvez déposer toute l'année du poisson, de la viande et des produits laitiers dans votre bac brun.

PARTICIPER, C'EST SIMPLE

Il suffit de mettre vos matières organiques dans le bac brun. Votre municipalité s'occupe de les ramasser.

Que fera-t-on des matières organiques ?

Les matières organiques seront acheminées et traitées à l'usine de biométhanisation de la région de Rivière-du-Loup.

CALENDRIER DE COLLECTE

Chaque municipalité a son propre horaire de collecte. Le calendrier habituel sera révisé afin d'inclure la collecte des matières organiques. Il vous sera distribué par votre municipalité.

COMMENT FAIRE ?

- 1 Doublez votre bac de comptoir avec une feuille de papier journal ou un sac de papier et déposez-y les résidus alimentaires.
- 2 Si vous le souhaitez, déposez du papier journal au fond du bac brun ou doublez celui-ci d'un grand sac de papier.
- 3 Déposez le contenu du bac de comptoir à l'intérieur du bac brun.
- 4 Refermez bien le couvercle du bac brun.

REMARQUE : l'utilisation du papier journal ou de sacs de papier dans les contenants n'est pas obligatoire, mais est suggérée pour des raisons d'hygiène.



CONSEILS PRATIQUES

Comment placer le bac brun en bordure de rue ?

- Placez votre bac brun la veille de la collecte.
- Orientez les roues vers la maison.

Peut-on utiliser des sacs ?

Seuls les sacs de papier sont autorisés. Tous les sacs en plastique sont refusés même les sacs biodégradables et compostables.

Bac brisé ou volé ?

Pour vous procurer un nouveau bac, téléphonez à votre municipalité.

Vous déménagez ?

Les bacs appartiennent à la municipalité. Si vous déménagez, vous devez les nettoyer et les laisser dans votre logement pour les prochains occupants.

TRUCS ET ASTUCES

- Tapissez le fond du bac brun et du bac de comptoir avec du papier journal ou utilisez des sacs en papier.
- Placez le bac brun à l'ombre, à l'abri du soleil.
- Refermez bien le couvercle.
- Même si le bac n'est pas plein, faites-le vider à chaque collecte.
- Rincez-le lorsqu'il est vide avec de l'eau et du détergent doux ou avec du vinaigre blanc.
- Saupoudrez un peu de bicarbonate de soude au fond du bac pour en faciliter l'entretien.
- Placez vos viandes ou les os enveloppés dans du papier journal au congélateur jusqu'au jour de la collecte.
- Ne pas mettre de liquides dans le bac brun.